



Club nautique de Longueuil inc.
601, chemin de la Rive
Longueuil (Québec)
J4H 4C9

450-646-0197

Procès-verbal

Réunion extraordinaire du conseil d'administration

Tenue le 11 novembre 2018, à 10h00, au chalet du Club nautique, 601, chemin de la Rive, Longueuil

Administrateurs présents :

André Bilodeau, commodore
Patrick Meilleur, secrétaire
Patrice Gauvin, trésorier
Joël Arpin, directeur de l'entretien
Benoît Goyer, maître de port

Administrateur absent :

François Bergeron, vice-commodore

Poste vacant :

Directeur des communications

Autre présence :

Julien de Tilly, gérant

1. Ouverture

Le commodore constate que le quorum est atteint et déclare la réunion ouverte à 10h11.

2. Demande de huis-clos

Résolution E-20181111-01

Que la présente réunion soit tenue à huis-clos, conformément à l'article 22.01 d) des Statuts et règlements, mais que M. Julien de Tilly, gérant, soit néanmoins autorisé à y assister.

Proposée par Patrice Gauvin

Appuyée par Patrick Meilleur

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution E-20181111-02

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit le suivant :

- 1. Ouverture*
- 2. Demande de huis-clos*
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 4. Lecture et adoption des procès-verbaux*
- 5. Rapport du gérant*
- 6. Mise à jour financière*
- 7. Suivi renégociation du bail avec la Ville de Longueuil*
- 8. Plan stratégique 2019-202x*
- 9. Demande d'autorisation de la Communauté métropolitaine de Montréal (installation d'une station de mesure des eaux)*
- 10. Entrée en vigueur de la Loi encadrant le cannabis*
- 11. Entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les normes du travail*
 - a. Politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel au travail et de traitement des plaintes*
- 12. Politique d'utilisation de la salle commune*
- 13. Contrat de travail de Julien de Tilly*
 - a. Mandats pour l'hiver 2018-2019*
- 14. Fermeture*

Proposée par Patrick Meilleur

Appuyée par Patrice Gauvin

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption des procès-verbaux

Une majorité d'administrateurs n'ayant pas pu prendre connaissance du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2018, il est convenu que l'approbation de ce dernier sera à faire par courriel d'ici une semaine.

5. Rapport du gérant

M. Julien de Tilly fait état de son rapport d'activités (voir le fichier joint à l'Annexe I).

M. Joël Arpin souligne qu'il a reçu un appel personnel de la part de M. Marc Choquette, locataire, suite au fait que la toile et l'armature d'hiver de son bateau auraient été jetées par le personnel du Club lors du ménage de l'enclos. M. de Tilly mentionne que M. Choquette l'a aussi contacté à ce sujet et qu'il prend l'entière responsabilité pour ce qui c'est produit. MM. Arpin et de Tilly ayant encouragé M. Choquette à s'adresser directement du conseil d'administration si celui-ci jugeait qu'il y avait eu faute, il est convenu d'attendre que ce dernier fasse officiellement plainte avant de donner suite à cette question.

M. Joël Arpin souligne aussi que couper complètement l'électricité sur le terrain durant l'hiver risque d'occasionner des dérangements trop grands aux usagers et demande au gérant de ne pas aller dans cette direction.

6. Mise à jour financière

M. Patrice Gauvin présente les résultats financiers du Club au 8 novembre 2018 (joint au dossier de l'administration).

7. Suivi renégociation du bail avec la Ville de Longueuil

M. Patrice Gauvin fait le suivi au niveau des négociations avec la Ville de Longueuil. Un document a été préparé afin de consolider les commentaires émis par les différents administrateurs relativement aux clauses à modifier dans le prochain bail. Une réunion spéciale devrait être à nouveau tenue spécifiquement pour réviser une dernière fois le bail à la lumière des commentaires émis. Il est convenu que les commentaires finaux devraient être envoyés à la Ville avant la période des Fêtes.

8. Plan stratégique 2019-202x

M. Julien de Tilly souligne l'intérêt que le Club aurait à élaborer un plan stratégique afin de se doter d'une vision commune et d'un cadre de travail clair à long terme. Il suggère qu'il pourrait travailler sur un tel plan durant l'hiver. Celui-ci pourrait identifier trois axes de travail prioritaires : 1) Administration et gouvernance ; 2) Infrastructures ; 3) Développement des activités.

9. Demande d'autorisation de la Communauté métropolitaine de Montréal (installation d'une station de mesure des eaux)

M. Julien de Tilly fait état de la demande d'autorisation que la Communauté métropolitaine de Montréal lui a fait relativement à l'installation d'une station-pilote pour le mesurage des eaux au Club nautique.

Résolution E-20181111-03

Que l'on accepte le principe de la proposition de la Communauté métropolitaine de Montréal et que Julien de Tilly soit mandaté afin de faire le suivi avec eux relativement à l'installation et aux modalités tarifaires.

Proposée par Patrick Meilleur

Appuyée par Joël Arpin

Adoptée à l'unanimité

10. Entrée en vigueur de la *Loi encadrant le cannabis*

M. Julien de Tilly fait une courte présentation sur le cadre légal entourant la légalisation du cannabis et explique les droits et les obligations du Club à cet égard.

Résolution E-20181111-04

Que la politique du Club relativement à l'usage du cannabis dans les lieux publics reste alignée sur la position de la Ville de Longueuil à cet égard. Que la consommation du cannabis soit cependant strictement interdite aux employés du Club durant leurs heures de travail.

Proposée par Patrick Meilleur

Appuyée par Joël Arpin

Adoptée à l'unanimité

11. Entrée en vigueur de la nouvelle *Loi sur les normes du travail*

M. Julien de Tilly fait une courte présentation relativement aux nouvelles normes du travail qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et explique les nouvelles obligations du Club à cet égard.

a. Politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel au travail et de traitement des plaintes

Résolution E-20181111-03

Que Julien de Tilly soit mandaté afin de préparer une ébauche de politique relativement à la prévention du harcèlement psychologique et sexuel au travail et de traitement des plaintes. Que cette politique soit le plus simple possible et prenne appui sur un modèle existant.

Proposée par Patrice Gauvin

Appuyée par Joël Arpin

Adoptée à l'unanimité

12. Politique d'utilisation de la salle commune

M. Julien de Tilly présente sommairement l'ébauche de politique qu'il a préparé suite à la dernière réunion relativement à l'utilisation de la salle commune. Le consensus n'étant pas atteint, il est décidé qu'un sous-groupe de travail composé du commodore, du directeur de l'entretien et du gérant verront à retravailler le texte à la lumière des commentaires émis par les administrateurs.

13. Contrat de travail de Julien de Tilly

a. Mandats pour l'hiver 2018-2019

Discussion remise à plus tard.

14. Fermeture

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est déclarée fermée à 12h45 par le commodore.

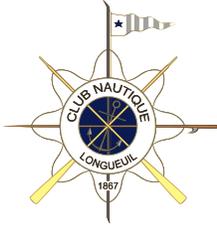
Le Commodore,

Le Secrétaire,

André Bilodeau

Patrick Meilleur

Annexe I



Club nautique de Longueuil, inc.
601, chemin de la Rive
Longueuil (Québec)
J4H 4C9

450-646-0197

Rapport du gérant

*Présenté à la réunion extraordinaire du conseil de direction
du 11 novembre 2018*

Mise à terre

- La mise à terre s'est très bien déroulée dans son ensemble. Un gros merci à l'aide apportée par tous les bénévoles.
- Les opérations se sont faites dans les temps normaux, malgré l'ajout d'un pottage et la présence d'un plus grand nombre de bateaux.
- Les travaux préparatoires (élagage des arbres, terrassement pour les pattes, déplacement des bers) ont été effectués à temps et à la satisfaction du grutier et des usagers. **Aucun coffrage n'a cependant été fait autour des trous creusés sur le rebord de la butte du côté de la baie ouest**, en raison de contraintes financières et temporelles. C'est une situation qu'il faudra voir à corriger d'ici la prochaine saison, car **le terrain risque de s'effondrer à nouveau** (ce qui a déjà commencé suite aux importantes pluies du mois d'octobre).
- Pour un premier exercice, l'assignation des bénévoles s'est somme toute assez bien passé. Certaines personnes (y compris des membres) n'ont cependant été au rendez-vous, ce qui a causé quelques problèmes d'organisation. Des améliorations sont à prévoir afin d'éviter que les gens n'aient à travailler sur leur propre pottage. **Finalement, il sera très important de convoquer les responsables et les bénévoles au moins 30 minutes d'avance à l'avenir afin que tout le monde ait une idée claire en partant de la nature des travaux à effectuer car nous avons vécu des périodes de relative confusion à cet égard cette année.**
- Une mauvaise organisation a fait en sorte que nous avons dû trouver un traiteur de remplacement en urgence à la dernière minute. Il faudra s'assurer à l'avenir que les responsabilités de tous soient mieux définies et connues.
- L'aide des Scouts marins du Grand Montréal a été inestimable pour assurer le respect du périmètre et des consignes de sécurité. À cet égard, je crois que **la dernière mise à terre a été une des mieux réussies sur le plan de la sécurité.**

Installations portuaires

- **L'ensemble des installations portuaires sont prêtes à passer l'hiver.**
- Quais

- 3 des 8 sections de quai indiquées par Benoît comme étant à réparer urgemment l'ont été. La balance des sections a été laissée dans la baie ouest pour l'hiver et pourront être finalisée à la première heure au printemps. Il faudra par contre voir à acheter du bois durant l'hiver.
- **La quasi-totalité des chaînes de quai des baie ouest et est ont été inspectées et/ou remplacées par une équipe de plongeur entre le 10 et le 25 octobre.** Environ 70 % des chaînes ont été remplacées.
- Mouillages
 - Un représentant de la firme Structurmarine a été rencontré le 26 octobre afin de discuter des options relativement à la **remise en état de notre parc de mouillage**. Une offre de service détaillée devrait me parvenir sous peu pour vous être soumise, mais **on parle d'un projet d'environ 4 500 \$ pour les plans et devis**, à quoi **une option d'installation** pourrait être ajoutée.
 - Je suis en attente d'informations de la part du Centre d'expertise hydrique du Québec (responsable de la gestion du domaine hydrique de l'État) afin de connaître la marche à suivre en vue de régulariser notre occupation du fond marin au niveau du parc de mouillages.
- Brise-lames
 - **La firme Structurmarine nous fera aussi parvenir sous peu une offre de service visant à assurer la sécurité des brises-lames flottant et à étendre sur quelques années leur durée de vie utile.**
 - Grand brise-lame : après visite de la structure, l'accent a été mis sur la sécurité des ancrages de la structure. Structurmarine préparerait un plan d'ancrage adéquat, comprend un calcul précis des charges impliquées. L'idée serait de réutiliser les blocs/chaînes des mouillages actuels lors de leur remplacement.
 - Petit brise-lame : après visite de la structure, l'accent a été mis sur les problèmes de flottaison, sur la dégradation importante de la structure et les problèmes d'arrimage à celle-ci des éléments d'atténuation des vagues (gros caissons verts). La structure d'aluminium serait à sortir de l'eau au printemps selon un horaire à confirmer et serait envoyée en usine pour effectuer les réparations nécessaires. Celle-ci nous reviendrait avant la mise à l'eau.
 - **L'estimé provisoire du coût de ses travaux est d'environ 12 600 \$.**
- Entretien des équipements flottants
 - L'annexe gonflable de l'École de voile devra être envoyée en réparation avant la prochaine saison (slow leak).
 - L'entretien régulier des moteurs hors-bords n'a pas été fait cette année.

Terrain et chalet

- Un grand nettoyage de l'enclos a été fait dans les semaines qui ont suivi la mise à terre. Ce qui restait dans l'enclos passé le délai alloué a été systématiquement mis au rebus. Les usagers ont été avertis en conséquence par courriel à plusieurs reprises.
- Le système extérieur de distribution d'eau a été hivernisé. Un gros merci à René Taillon pour son aide !

- **Des travaux de réfection sont en train d'être réalisés par la Ville de Longueuil au niveau de l'entrée d'eau et de l'égout collecteur sur le chemin de la Rive.** Je suis en attente de nouvelles relativement à la fin des travaux et au rebranchement permanent du Club au réseau de la Ville.
- L'électricité (sauf l'éclairage de sécurité) sera coupée sur le terrain à partir du 1^{er} décembre.
- La firme Progazon a été rencontrée le 8 novembre afin de planifier le déneigement pour cet hiver.
- Le ménage de l'atelier est en voie d'être complété.
- Le ménage du chalet est fait sur une base hebdomadaire.

Congrès de la Fédération de voile du Québec

- J'ai représenté le Club pour la première fois au Congrès annuel de la FVQ tenu le 4 novembre dernier. Ce premier contact a été très intéressant : la FVQ s'avère une organisation très diversifiée et disposant de ressources très pertinentes pour aider le Club dans son développement. Je recommande que l'on cherche à tisser davantage de lien avec celle-ci et que l'on cherche à profiter des nombreuses ressources et de l'encadrement qu'elle peut mettre à notre disposition, notamment via le **programme « Voile à l'école »**.
- En marge du Congrès, j'ai pu rencontrer personnellement M. Denis Valiquette, administrateur de la FVQ, maître de port au Club nautique de Mézy et administrateur de l'École de voile de Boucherville. Nous avons discutés ensemble des **possibilités de partenariat entre nos deux écoles de voile au niveau de la mise en disponibilité et du partage des ressources**. Une rencontre est prévue d'ici à janvier 2019.
- En marge du Congrès, se tenaient aussi l'assemblée générale annuelle et une assemblée générale extraordinaire de la FVQ. En plus du rapport annuel des activités de la Fédération, les membres présents ont pu adopter le nouveau plan stratégique (« Cap sur 2023 ») et diverses modifications aux *Règlements généraux* de la Fédération (modification à l'année financière et aux règlements entourant le choix et la nomination des dirigeants).

Finances et ressources humaines

- La tenue de livre et les rencontres avec notre comptable ont été faites sur une base régulière.
- Le rapport de taxes à la consommation pour le troisième trimestre a été fait et remis à temps.
- Les terminaisons d'emploi et les dernières paies des employés saisonniers sont en voie d'être finalisées.